



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E43939

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2026

ÉDITÉ LE 23/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1938

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/12/2022

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 582 062 717 00043

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2123862-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 751510A1247001/001

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 751510A1247001/001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : ENTREPRISE A.VISSOUARN

61 AVENUE ARISTIDE BRIAND
61-63
94230 CACHAN

Téléphone : 01 49 08 30 08

Portable : 06 59 10 53 89

Site Internet : <https://www.vissouarn.com/>

E-mail : charlotte.deboffle@vissouarn.com

Responsabilité légale :

DEBOFFLE CHRISTOPHE PETER DIRECTEUR GÉNÉRAL / DEBOFFLE
CHARLOTTE MICHELINE DIRECTEUR GÉNÉRAL / DEBOFFLE DENIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 43 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/11/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	11/09/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	11/09/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	11/09/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	11/09/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	11/09/2024
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	29/10/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	11/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.